

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



25038029

Déposé / Reçu le

13 MARS 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0836 516 822**

Nom

(en entier)

PFBC

(en abrégé)

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **avenue Emile Max 107 à 1030 Schaerbeek**

Objet de l'acte : siège social

Extrait du Procès-verbal de l'organe d'administration

1.BUREAU

La séance est ouverte en ce 02/01/2025 à 18 heures au siège de la société, sous la présidence de Monsieur Marcin JACHIMSKI.

2.COMPOSITION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION

Sont présents tous les administrateurs de la société.

3.EXPOSE

Le Président expose ce qui suit :

3.1 La présente séance de l'organe d'administration a pour ordre du jour le déplacement du siège de la société.

4.DELIBERATIONS

L'organe d'administration décide à l'unanimité de déplacer le siège de la société à l'adresse suivante : rue Charles Catala, 78 à 1460 Iltre et ce à dater du 02 janvier 2025.

L'organe d'administration confère tous pouvoirs à MOORE SERVICES FINANCIERS SRL, représentée par Madame Valérie De Bruyn, dont les bureaux sont établis à 1410 Waterloo, drève Richelle 161 N boîte 48 (TVA 0748.770.516), afin de signer tous les documents et d'effectuer toutes les formalités nécessaires en vue de procéder à la publication des décisions prises ci-dessus aux annexes du Moniteur Belge.

Le Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)